



INSTALLATION D'UN PONT TEMPORAIRE

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable annonce la mise en place prochaine d'une structure temporaire au-dessus du pont Henri-Raby actuel situé sur la rue Principale, à Brownsburg-Chatham. L'installation de cette structure temporaire s'effectuera avant l'été 2025.

Cette intervention permettra aux véhicules de 15 tonnes et moins de circuler en alternance sur une voie à l'aide d'un feu de signalisation. De plus, les piétons auront accès à un espace réservé, assurant ainsi des déplacements sécuritaires pour les écoliers, notamment.

En parallèle, la préparation du projet de démolition et de reconstruction du pont Henri-Raby se poursuit et est actuellement à l'étape de la conception. Il est à noter que ces travaux nécessiteront des étapes préparatoires tel que le déplacement de services publics localisés dans l'emprise du pont. Le Ministère s'assurera de communiquer l'état d'avancement du projet.

Les citoyens seront informés des prochaines étapes en temps opportun.

Pour plus d'information

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale des Laurentides-Lanaudière en composant le 511 ou en consultant la page Nous joindre sur le site transportsgouv.qc.ca.